

AVIS PUBLIC

AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

Intéressés par

l'adoption du programme triennal d'immobilisation (PTI)

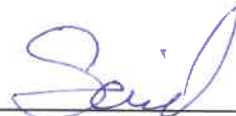
2022

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné directeur général de la susdite municipalité, que:

Le PTI de Pontiac pour l'année 2022 sera adopté à la séance extraordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le **22 décembre 2021 à 18 h 30** au centre communautaire de Luskville, situé au 2024 route 148, Pontiac.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À PONTIAC, ce 14^e jour du mois de décembre de l'année deux mille vingt-et-un.



M. Pierre Said
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résident à Gatineau certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en l'affichant dans le site internet de la municipalité de Pontiac entre 8h00 et 16h00, le 14^e jour de décembre deux-mille vingt-et-un.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 14^e jour de décembre deux-mille vingt-et-un.



M. Pierre Said
Directeur général et secrétaire-trésorier